



Problème de craquellement de façade après travaux de peinture

Par **njcb**, le **03/10/2010** à **10:51**

Bonjour, j'ai un problème avec un artisan qui m'a refait la peinture de façade en 12/2006 de ma maison qui a été isolée par l'extérieur. Cette peinture entraîne de grosse craquelure du support, donc l'artisan a fait appel à son assurance en 12/2008 qui a fait venir un expert qui s'est prononcé en disant que la peinture appliquée sur le support ne constitue pas un ouvrage, donc que l'assurance ne marche pas et depuis plus de nouvelles de l'artisan, pourtant en le relançant sans arrêt, surtout qu'il a bien vu qu'il y avait un problème entre le support et la peinture, puisque apparemment la peinture posée n'était pas compatible sur ce support. Donc je souhaiterais savoir quel recours pour faire refaire ma façade complète de la même façon. Quel tribunal saisir ? Merci.